

Impacts 4

(Impact assessment 4)

Domaine	Ingénierie et Architecture
Filière	Géomatique
Orientation	Génie de l'environnement (GEN)
Mode	Plein temps

1. Intitulé du module

Nom	:	Impacts 4 (Impact assessment 4)
Code	:	Impacts4
Année académique	:	2017-2018
Type de formation	:	Bachelor

Niveau

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé

Type

- Module principal
 Module lié à un module principal
 Module complémentaire

Caractéristique

- Module obligatoire

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant est exclu de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle

Les tables contiennent le nombre de périodes par unité et par type d'enseignement. Les valeurs pour le volume de travail correspondent au nombre d'heures totales à fournir par l'étudiant.

Abréviation	Volume	Unité
EtudImpAva	45	Etudes d'impact avancées
PlanifEner	75	Planification énergétique territoriale

Semestre		E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
EtudImpAva	Cours								32	
PlanifEner	Cours								48	

2. Organisation

Crédits ECTS	:	4
Langue(s) principale(s) d'enseignement	:	Français

Impacts 4

(Impact assessment 4)

3. Prérequis

- Avoir validé les modules : Néant
- Avoir suivi ou suivre en parallèle les modules : Impacts 1 (Impacts1), Impacts 2 (Impacts2)
- Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Selon descriptifs des fiches d'unités qui composent le module.

5. Contenu et formes d'enseignement

Etudes d'impact avancées

projets environnementaux : étude d'impact sur l'environnement

Forme(s) d'enseignement : Cours

Planification énergétique territoriale

La formule du cours est celle de l'apprentissage de connaissances théoriques sur les problématiques d'énergie, d'articulations entre énergie et territoire et l'acquisition d'un savoir-faire pratique dans le domaine de la planification énergétique territoriale, qui permettront aux étudiants de constituer des interlocuteurs de premier niveau dans le conseil, l'analyse et la conception de projets.

Forme(s) d'enseignement : Cours

6. Modalités d'évaluation et de validation

Seuil de compensation entre unités du module : 3.2

Seuil de répétition du module : 4.5

Le calcul de la note finale de chaque unité est détaillé ci-après. Pour chaque unité, sa pondération est indiquée entre crochets après son nom.

Etudes d'impact avancées (EtudImpAva) [poids: 45]

Note finale = moyenne cours x 1

Planification énergétique territoriale (PlanifEner) [poids: 75]

Note finale = moyenne cours x 1

Note finale du module

La note du module est calculée à partir des notes des différentes unités du module.

$$\text{Note finale} = \frac{45 \times \text{EtudImpAva} + 75 \times \text{PlanifEner}}{04575}$$

7. Modalités de remédiations

- Pas de remédiation
- Remédiation possible uniquement lors du premier suivi du module

Impacts 4 (Impact assessment 4)

- Remédiation possible uniquement lors du second suivi du module
- Remédiation possible après chaque suivi du module

8. Remarques

9. Bibliographie

Etudes d'impact avancées

- documentation des cours
- manuel EIE publié par l'OFEV

Planification énergétique territoriale

10. Enseignants

Responsable du module : Christian Junker

Unité

Etudes d'impact avancées

Planification énergétique territoriale

Responsable

Carole Schelker

Jakob Rager

Descriptif validé le 30.04.2017 par Michel Kasser